

## COMITE SYNDICAL

Réunion du 09 décembre 2024

---

### **2024-33 – Budget Principal : Décision modificative n°2024-02**

---

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf décembre à dix-sept heures quinze minutes, le Comité Syndical du syndicat mixte d'e-Collectivités régulièrement convoqué, s'est réuni, au siège dudit Comité, sous la présidence de Monsieur Éric HERVOUET, Président.

#### **PARTICIPANTS (11) :**

Mme Corinne POTHIER, Mme Nadia RABREAU, Mme Denise RENAUD.  
M. Guillaume ARNAUD, M. Jean-Philippe CHARRIER, M. Jean-Luc GAUTRON, M. Éric HERVOUET, M. Judicaël LAMY, M. Thierry RICARDEAU, M. Yann THOMAS, M. Patrick VILLALON.

#### **POUVOIRS (3) :**

M. Sébastien VERDON donne pouvoir à M. Guillaume ARNAUD  
M. Jean-Michel ROUILLÉ donne pouvoir à M. Éric HERVOUET  
M. Rémi PASCREAU donne pouvoir à M. Yann THOMAS

#### **ÉTAIENT ABSENTS ET EXCUSÉS :**

Mme Cécile BARREAU, Mme Isabelle MOINET.  
M. Lionel BOSSIS, M. Alain CAREIL, M. Manuel GUIBERT, M. Patrice PAGEAUD, M. Rémi PASCREAU, M. Jean-François PEROCHEAU, M. Jean-Michel ROUILLÉ, M. Yannick SOULARD, M. Jean-Yves SIX, M. Sébastien VERDON.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Mme Denise RENAUD.

#### **ASSISTAIENT A LA SÉANCE :**

Monsieur Cédric MACAUD, Directeur Général des Services d'e-Collectivités,  
Madame Angélique JOLIVET-CHARBONNEAU, Directrice Générale Adjointe d'e-Collectivités,  
Monsieur Olivier LE RAY, Responsable administratif et financier d'e-Collectivités

Le quorum est atteint pour délibérer valablement.

## 2024-33 – Budget Principal : Décision modificative n°2024-02

Le Président propose d'adopter la décision modificative suivante, afin de procéder à différentes régularisations budgétaires sur le Budget Annexe :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024	DM2 2024	RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024	DM2 2024
Chap. 011 - Charges à caractère général <i>Art. 617 Etudes et recherches</i>	- 1 500.00 €	-	-
042 - Dotations aux amortissements et provisions <i>Art. 6811- Dotation aux amortissements et provisions</i>	+ 1 500.00 €	-	-
<b>Total</b>	-		-

DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2024	DM2 2024	RECETTES D'INVESTISSEMENT 2024	DM2 2024
Chap.20 - Immobilisations incorporelles <i>Art.2032 - Frais de recherche et de développement</i>	+ 1 500.00 €	Chap.040 – Opération d'ordre de transfert entre section <i>Art. 2805 - Licences, logiciels, droits similaires</i>	+ 1 500.00 €
<b>Total</b>	<b>+ 1 500.00 €</b>		<b>+ 1 500.00 €</b>

<b>DEPENSES 2024</b>	<b>+ 1 500.00 €</b>	<b>RECETTES 2024</b>	<b>+ 1 500.00 €</b>
----------------------	---------------------	----------------------	---------------------

*Dépenses de fonctionnement : 042 - Dotations aux amortissements et provisions (+ 1 500 €)*

*Recettes d'investissement : 040- Opération d'ordre de transfert entre section (+ 1 500 €)*

Ces nouvelles inscriptions budgétaires concernent la prise en compte des opérations d'amortissement suivantes en dépenses (article 68) et en recettes (articles 28xxx) :

- Amortissements au prorata temporis d'immobilisations (licences) acquises en 2024

*Dépenses de fonctionnement : Chap. 011 - Charges à caractère général*

*Art. 617 Etudes et recherches* : ajustement par rapport au réalisé prévisionnel 2024 (- 1 500 €)

*Dépenses d'investissement : 20 - Immobilisations incorporelles (+ 1 500 €)*

Articles 2032 : Provision pour de nouvelles dépenses

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- Décide d'adopter la décision modificative
- Autorise le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire,

**ADOPTÉ :**

Date du vote : 09/12/2024

Votants : 14

Voix totales : 14

Voix exprimées : 14

Non Votés : 0

1 – Pour : 14 Voix

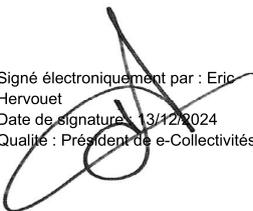
2 – Contre : 0 Voix

3 – Abstention : 0 Voix

4 - Ne prend pas part au vote : 0 Voix

Fait et délibéré au siège du Comité Syndical,  
Les jours, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme,  
La Roche-sur-Yon



Signé électroniquement par : Eric  
Hervouet  
Date de signature : 13/12/2024  
Qualité : Président de e-Collectivités

Le Président, Éric HERVOUET

# Rapport des délibérations

Date : **lundi 09 décembre 2024**

Président : M. Éric HERVOUET

Secrétaire : Mme Denise RENAUD

**Comité syndical – 9/12/2024**
**2024-33 – Budget Principal : Décision modificative n°2024-02**
Date du vote : **09/12/2024**Votants : **14**Voix totales : **14**Voix exprimées : **14**

Majorité simple des voix exprimées

**Pour****14 Voix**Mode de scrutin : **Public**Non votés : **0**Taux d'abstention : **0,0%****100,0%**

COLLEGE DES COMMUNES M. Guillaume ARNAUD	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Éric HERVOUET	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES Mme Corinne POTHIER	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Judicaël LAMY	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Patrick VILLALON	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Philippe CHARRIER	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Thierry RICARDEAU	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Sébastien VERDON par procuration à M. Guillaume ARNAUD	1 voix
COLLEGE DES COMMUNES M. Jean-Michel ROUILLÉ par procuration à M. Éric HERVOUET	1 voix
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Yann THOMAS	1 voix
COLLEGE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES M. Rémi PASCRAEU par procuration à M. Yann THOMAS	1 voix
COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX M. Jean-Luc GAUTRON	1 voix
COLLEGE DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS LOCAUX Mme Denise RENAUD	1 voix
LES DÉPARTEMENTS Mme Nadia RABREAU	1 voix